



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

SÉANCE ORDINAIRE
LE MARDI 7 MAI 2013

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil du septième jour de mai 2013, à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Absence motivée : La conseillère madame Carol Rivard.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, étaient présents. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, était aussi présent.

Résolution # 2013-05-83

OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 7 mai 2013 à 20 h.

Résolution # 2013-05-84

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2013-05-85

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 avril soit adopté étant en tout point jugé conforme.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-05-86
COMPTES À ACQUITTER

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 3 avril au 7 mai 2013 dont le montant est de .104.235,91\$ et de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 1.79680,00\$, selon la liste des comptes et factures.

Résolution # 2013-05-87
DON À LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QU'un don de 150 \$ soit versé à la Société de recherche sur le cancer en appui à l'activité de financement organisée le 13 avril dernier par le pompier monsieur Bruno-Pier Lavertu-Cloutier concernant son projet « Ascension du mont Kilimandjaro » prévu du 30 septembre au 12 octobre 2014 au nom de la Société de recherche sur le cancer.

Résolution # 2013-05-88
SUBVENTION DU MCCCCF POUR LE BLOCKHAUS DE LA RIVIÈRE-LACOLLE

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix présente une demande d'aide au fonctionnement de 53 250 \$ auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le blockhaus de la Rivière-Lacolle et autorise la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, à remplir et signer pour et au nom de la municipalité les documents afférents à la demande.

Résolution # 2013-05-89
RENDEZ-VOUS PHOTO DU RICHELIEU ÉDITION 2013 – EXPOSITIONS EN EXTÉRIEUR

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le contrat participation 2013 portant le numéro de dossier 2013-114 au montant de 5 980 \$ avec des modalités de paiement de 50 %, soit 2 990 \$, à la signature et 50 %, soit 2 990 \$, le 15 juin 2013.

Résolution # 2013-05-90

RÈGLEMENT # 312-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 237-2006 EN PERMETTANT LE PAIEMENT EN UN VERSEMENT DU CAPITAL ET AINSI EXEMPTER UN IMMEUBLE DE LA TAXE RELATIVE À L'EMPRUNT DU RÈGLEMENT # 237-2006 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉGOUTS SANITAIRES SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE l'emprunt décrété en vertu du règlement # 237-2006 vient à échéance le 9 septembre 2013;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, le 2 avril 2013;

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QU'il soit statué et ordonné par règlement du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, et il est, par le présent règlement # 312-2013, statué et ordonné ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 :

Tout contribuable sur l'immeuble duquel est imposée une taxe en vertu de l'article 10 du règlement # 237-2006 peut exempter cet immeuble de cette taxe en payant en un versement la part du capital relative à cet emprunt avant le renouvellement de toute émission subséquente.

ARTICLE 3 :

Le paiement doit être effectué avant le 10 mai 2013.

ARTICLE 4 :

Le prélèvement de la taxe spéciale imposée par le présent règlement sera réduit en conséquence.

ARTICLE 5 :

Le paiement fait avant le 10 mai 2013, exempte l'immeuble de la taxe spéciale pour le reste du terme de l'emprunt fixé par le règlement.

ARTICLE 6 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Donné à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le septième jour du mois de mai 2013.

Monsieur Gérard Dutil
Maire

Madame Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trés.

Avis de motion :	2 avril 2013
Adoption du règlement :	7 mai 2013
Avis de promulgation :	13 mai 2013

Résolution # 2013-05-91

**CONTRAT D'ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX –
SAISONS 2013 ET 2014**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2012-04-69 relative à l'octroi du contrat d'entretien des terrains municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la firme Verdurexpert enr. a modifié son statut à l'agence de revenu du Canada;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les montants pour les années 2013 et 2014 soient respectivement 5 250 \$ et 5 300 \$, sans taxes.

AVIS DE MOTION

Le conseiller monsieur Pierre Cousineau donne avis de motion de la présentation à une assemblée ultérieure, d'un règlement numéro 313-2013 modifiant le règlement de zonage numéro 231-2006 et le règlement sur les permis et certificats numéro 234-2006 de façon à assurer la conformité avec le règlement 478 remplaçant le règlement de contrôle intérimaire 471 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.

Résolution # 2013-05-92

**ENTRETIEN DES POMPES À VIDE DU SYSTÈME D'ÉGOUT
MUNICIPAL**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le renouvellement de l'offre de service pour les pompes à vide du système d'égout municipal selon les stipulations citées dans l'offre de service du 29 avril 2013 pour un montant total de 4 247,01 \$, les taxes et le transport ne sont pas inclus dans ce montant, et autorise l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-05-93
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2012, le tout tel que préparé et présenté par monsieur Michel Beaulieu, comptable agréé auditeur.

Résolution # 2013-05-94
AUTORISATION À BELL CANADA POUR REMPLACEMENT DE POTEAU

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise Bell Canada à remplacer le poteau défectueux près du 33, 33^e Avenue à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Le tout selon les plans numéro 101 et 201, soumis le 6 mai 2013.

Résolution # 2013-05-95
AUTORISATION DISPOSITION DES ARTICLES DE L'ANCIENNE EXPOSITION PERMANENTE

CONSIDÉRANT QUE le blockhaus de la Rivière-Lacolle sera doté d'une nouvelle exposition permanente;

CONSIDÉRANT QUE les équipements de l'ancienne exposition ne sont plus d'aucune utilité pour la municipalité;

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Marie Lili Lenoir, à offrir au Centre d'interprétation de la guerre 1812-1814, les modules et l'ameublement de l'ancienne exposition, et à disposer des objets non retenus.

Résolution # 2013-05-96
RÉMUNÉRATION DES CONGÉS DE MALADIE

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal monnaie quatre semaines de congés de maladie non pris de la directrice générale, et ce, au taux horaire actuel.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-05-97

RÉMUNÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal rétribue les heures supplémentaires de l'inspecteur municipal, soit 70 heures depuis décembre 2012.

Résolution # 2013-05-98

AUTORISATION CÉLÉBRATION DE MARIAGES ET D'UNIONS CIVILS À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE

CONSIDÉRANT QU'aucun élu ou gestionnaire municipal n'est disponible à suivre la formation requise;

CONSIDÉRANT l'offre de services de madame Gisèle Bélanger, célébrante et citoyenne de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;

CONSIDÉRANT QUE les services de madame Gisèle Bélanger sont annoncés sur le site web de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appuie madame Gisèle Bélanger, employée célébrante de mariages et/ou d'unions civiles dans sa démarche de désignations « Ad Hoc ».

Résolution # 2013-05-99

PROGRAMME PAIR

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Action Bénévole de la Frontière offre le service du programme PAIR dans les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le paiement de 175 \$ représentant la quote-part de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix relativement au coût annuel pour le soutien du logiciel de gestion du Programme PAIR afin de créer un partenariat financier avec les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu.

Résolution # 2013-05-100

DON À LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde une aide financière de 100 \$ pour la cause Alzheimer lors de la Marche de la Mémoire qui aura lieu le 26 mai 2013.

Résolution #2013-05-101

INDEXATION DE L'ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU CONCERNANT LE FAUCHAGE DES LEVÉES DE CHEMIN

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix accepte que le prix relatif au fauchage des levées de chemins, effectué par la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, soit indexé au taux de 0,5 % pour un montant total de 3 757,92 \$ pour l'été 2013.

Résolution # 2013-05-102

AIDE FINANCIÈRE – FÊTE DES FINISSANTS

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise madame Marie-Josée Bourque, enseignante, à utiliser le Centre Paulinoix ainsi que le terrain municipal pour l'organisation du Bal des finissants de l'école Alberte-Melançon du jeudi 13 juin dès 17 h au 14 juin vers 12 h ;

QUE le conseil municipal participe au financement de la fête des finissants avec un don de 200 \$.

Résolution # 2013-05-103

RÉSEAU BIBLIO MONTÉRÉGIE – ENTENTE ÉLAGAGE DE LA COLLECTION LOCALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité adhère au principe qu'une bibliothèque municipale doit offrir à ses citoyens une collection locale de qualité;

CONSIDÉRANT QUE la formation et l'assistance seront offertes gratuitement sur place par deux conseillères aux bibliothèques affiliées du Réseau BIBLIO de la Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE, par la suite, le personnel de la bibliothèque sera en mesure de procéder à l'élagage de la collection locale;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise le Réseau BIBLIO de la Montérégie à offrir la formation et la supervision de l'élagage à la bibliothèque municipale de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et accepte que les documents élagués de la collection locale ne soient plus disponibles au prêt à la bibliothèque.

Résolution # 2013-05-104

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix renouvelle son adhésion à Loisir et Sport Montérégie au coût de 75 \$ plus taxes, et délègue la personne responsable aux loisirs à l'assemblée annuelle qui se tiendra le 4 juin prochain à Saint-Bruno-de-Montarville.

Résolution # 2013-05-105

FABRIQUE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX – SOUPER- BÉNÉFICE

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton ;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal fasse un don de 320 \$ à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix représentant l'achat d'une table pour le souper-bénéfice le samedi 8 juin prochain.

Résolution # 2013-05-106

COMMANDITE – LE CHŒUR DU RICHELIEU

CONSIDÉRANT QU'une Paulinoise fait partie de la chorale Le Chœur du Richelieu;

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée du conseiller monsieur Daniel Ponton;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil accorde une aide financière au Chœur du Richelieu en achetant un espace publicitaire « carte d'affaires » pour un montant total de 80 \$, soit deux parutions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-05-107 **JOURNÉE DE L'ABEILLE**

CONSIDÉRANT les graves menaces auxquelles est confrontée l'Abeille à Miel, non seulement dans notre région, mais aussi dans notre province, partout au Canada et dans le monde;

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix proclame le 29 mai 2013, la quatrième édition du « Jour de l'Abeille à Miel ».

Résolution # 2013-05-108 **REMERCIEMENT À FRANCE ST-ONGE**

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix adresse des remerciements à madame France St-Onge, présidente du Club Fadoq Île-aux-Noix. Son implication sans relâche, durant quatre ans, pour rejoindre, distraire et sortir de l'isolement les personnes du bel âge de notre municipalité a amélioré la qualité de vie de nombreux paulinoix. Le conseil municipal remercie sincèrement madame France St-Onge pour toutes ces années de dévouement.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Jacques-M. Daigle, inspecteur municipal, dépose son rapport d'activités du mois d'avril 2013.

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du Service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires du mois d'avril 2013.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Gérard Dutil, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 2013-05-86, 2013-05-87, 2013-05-89, 2013-05-91, 2013-05-92, 2013-05-96, 2013-05-97, 2013-05-99, 2013-05-100, 2013-05-101, 2013-05-102, 2013-05-104, 2013-05-105, 2013-05-106.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2013-05-109
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée par la conseillère madame France St-Onge;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire à 21 h 10.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 13 MAI 2013

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil du treizième jour de mai 2013, à 20 h, à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Gérard Dutil.

Les conseillers : Mesdames Carmen Fortin, Linda Gamache, Carol Rivard, France St-Onge, messieurs Pierre Cousineau et Daniel Ponton.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Gérard Dutil.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente.

Résolution # 2013-05-110
RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SESSION

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE tous présents, les conseillers renoncent à l'avis de convocation en vertu de l'article 147 du Code municipal et ouvrent la session.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-05-111

AJOUT ET MODIFICATION DE PIÈCES SUR LE CAMION 1039

Proposée par le conseiller monsieur Daniel Ponton, appuyée par la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, profitant de la fabrication du camion 1039, autorise l'ajout et la modification de certaines pièces. Ces modifications totalisent environ 7 900 \$, plus taxes.

Résolution # 2013-05-112

AUTORISATION DE CONSTRUCTION TEMPORAIRE – CAMION 1039

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carmen Fortin;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise la construction d'un abri temporaire d'une dimension d'environ 16' X 16' du côté sud de la caserne pour abriter le camion 1039 pour un coût d'environ 7 000 \$ incluant le déménagement de la porte actuelle.

Résolution # 2013-05-113

ACHAT D'UN KIOSQUE

CONSIDÉRANT l'enlèvement des installations sanitaires à l'intérieur du Blockhaus de la Rivière-Lacolle afin d'agrandir l'espace pour l'exposition permanente;

Proposée par la conseillère madame Linda Gamache, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise l'achat d'un kiosque afin d'abriter temporairement un site d'information touristique pour la période de l'exposition permanente, pour un coût d'environ 3 000 \$ taxes incluses.

Résolution # 2013-05-114

HAIE DE CÈDRES – BOULEVARD RENÉ-FORTIN

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix demande l'avis d'un professionnel ainsi qu'une soumission pour la taille de la haie de cèdres sur le boulevard René-Fortin.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2013-05-115

AMÉNAGEMENT PAYSAGER – ÉCOLE ALBERTE-MELANÇON

CONSIDÉRANT la lettre du 6 mai 2012 de la directrice de l'école Alberte-Melançon, madame Julie Palin, autorisant la municipalité à procéder à des travaux d'aménagement paysager en façade de l'école;

Proposée par la conseillère madame France St-Onge, appuyée de la conseillère madame Linda Gamache;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix autorise mesdames Linda Gamache et Monique Séguin à effectuer des travaux d'aménagement paysager en façade de l'école Alberte-Melançon. Un budget d'environ 5 000 \$ a été alloué pour les travaux.

Résolution # 2013-05-116

DÉPLACEMENT DE MADAME ANNE SAUCIER ET ABOLITION DE POSTE

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE nommer, rétroactivement au 6 mai 2013, madame Anne Saucier à titre de secrétaire-réceptionniste, et ce, aux mêmes conditions salariales dont elle bénéficiait déjà en vertu de la résolution # 2013-01-13 qui lui a été transmise le 18 janvier 2013, et d'abolir le poste d'adjointe administrative.

Résolution # 2013-05-117

DÉPLACEMENT DE MADAME CHANTAL SURPRENANT ET CRÉATION DE POSTE

CONSIDÉRANT le déplacement de madame Anne Saucier au poste de secrétaire-réceptionniste le 6 mai 2013;

CONSIDÉRANT QUE le poste de secrétaire-réceptionniste était occupé par madame Chantal Surprenant jusqu'au 6 mai 2013;

Proposée par la conseillère madame Carmen Fortin, appuyée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE créer le poste de secrétaire administrative et de nommer, rétroactivement au 6 mai 2013, madame Chantal Surprenant à ce poste, au salaire horaire de 22,59 \$.

Résolution # 2013-05-118

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Cousineau, appuyée par la conseillère madame Carol Rivard;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session spéciale vers 20 h 40.

Gérard Dutil
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière